

Zeitschrift:	Le nouveau conteur vaudois et romand
Band:	84 (1957)
Heft:	8
Artikel:	Les archives sonores des parles de la Suisse romande et des régions voisines : [suite]
Autor:	Wiblé, Eug.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-230475

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les archives sonores des parlers de la Suisse romande et des régions voisines

Tâches futures

Désormais, sans oublier les servitudes de la radiodiffusion, sans lesquelles, d'ailleurs, et il faut le dire, nous n'aurions pas pu, en quatre ans, réunir une pareille collection, nous pouvons nous consacrer à un aspect plus linguistique de notre travail. Les enregistrements continuent, et nous cherchons à atteindre des villages non encore touchés par notre quête. Des questionnaires précis sur l'état-civil des informateurs accompagnent les prises de son. Nous recherchons des « prototypes », des témoins dont la prononciation soit excellente et le patois absolument pur. Nous aurons des enregistrements permettant des comparaisons, des « conversations dirigées » (v. Sever Pop, *La Dialect.* p. 1136), des textes portant sur un vocabulaire spécial, etc. Nous espérons atteindre d'autres régions limitrophes de la Suisse, aller plus loin, même. Notre intention pour le plus proche avenir est d'enregistrer les accents locaux, ainsi que le français régional, selon un vœu exprimé par M. W. von Wartburg, (*Bibliographie des dictionnaires patois, Paris, Droz, p. 20*)². Nous ne négligerons pas les patois francisés, qui peuvent être utiles (cf. Rousselot, Gilliéron, cités par Pop, *La Dialect.* pp. 41 et 77), pas plus que le folklore, selon le souhait de Gaston Paris (cité par Pop. loc laud. p. 48).

De même que nous sommes déjà en rapport avec le Phonogramm-Archiv, de l'Université de Zurich (v. Pop. Instituts de phonét. pp. 329-346) et, bien entendu, avec le Glossaire des patois de la Suisse romande, dont le rédacteur en chef est le conseiller scientifique des AS, nous souhaitons des relations de plus en plus étroites avec les milieux spécialisés.

Appareils

Nous enregistrons sur bandes magnétiques à 15 pouces. Les bandes sont plus durables et encore plus fidèles que les disques. Les appareils d'enregistrements sont : les Studer, les Revox et les appareils Motosacoche. L'écoute se fait sur des Studer ou des Philips.

Organisation

Le siège des Archives sonores est à Radio-Lausanne, La Sallaz sur Lausanne, tél (021) 21 71 11.

Les Archives sonores se composent de :

1. Une collection de bandes magnétique, 150 actuellement. Chaque bande comporte de un à 10 enregistrements. Un enregistrement très long occupe deux bandes (celles-ci ont une capacité-limite de 40 minutes).

2. Une série de fichiers :

A. Les grandes fiches, dites « fiches-mères », donnent, pour chaque enregistrement le nom de l'auteur et celui de l'interprète, avec, pour ce dernier, l'état civil complet ; la fiche indique si et où un texte écrit peut être consulté ; nous rassemblons le plus grand nombre possible de textes et de traductions. Un jour, nous envisagerons des transcriptions phonétiques.

B. Un répertoire des noms de lieux comportant, entre autres, le lieu de domicile des informateurs et leur lieu d'origine. La liste des premiers renseigne sur les localités où le patois se parle encore, celle des seconds permet certaines études de substrats.

C. Un répertoire des noms de personnes.

D. Une bibliographie des textes manuscrits et imprimés que possèdent les AS et

de quelques autres très importants, ou pouvant être obtenus facilement dans des bibliothèques de la Suisse romande.

E. Un répertoire des sujets et des titres, servant de table analytique.

F. Un vocabulaire, actuellement commencé, où nous comptons faire figurer des mots tels que les noms de nombres, de mois, de jours, de parenté, de fêtes, de certains travaux, etc.

3. Une série de dossiers et de classeurs comportant notamment :

A. Les textes des enregistrements ;

B. Les explications accompagnant les émissions et contenant parfois d'utiles résumés ;

C. Une série d'article de journaux, c'est-à-dire :

1. des articles en patois ;

2. de brèves études dialectologiques ou ethnologiques ;

3. des compte-rendus divers qui permettent de se rendre compte de la popularité actuelle du mouvement des patoisants..

D. Une iconographie, qui illustre certaines émissions, qui donne des renseignements folkloriques, géographiques, etc.

Liste des enregistrements

Nous ne pouvons donner ici qu'un aperçu sommaire. Toute une série de bandes, prêtées pour des émissions, n'étant pas encore classée, les chiffres que nous donnons seront très inférieurs à la réalité, lorsque paraîtront ces lignes.

Notre classement est fait selon les cantons suisses et les départements français ; nous ne tenons pas compte des frontières dialectales. Le canton de Fribourg, par exemple, présente quatre patois différents ; nous avons des exemples de chacun des quatre.

Causerie en français sur le patois, les patois en général, etc.

Fribourg : poésie, texte en prose, causeries en patois, sermons, reportages, interviews, etc., théâtre, chant, textes en français, accent.

Genève : avec Haute-Savoie.

Jura : poésie, textes en prose, causeries en patois, interviews, etc., théâtre, chant, textes en français.

Neuchâtel : textes en prose.

Valais : poésie, textes en prose, causeries en patois, sermons, prose religieuse, interviews, etc., théâtre, chant, textes en français.

Vaud : poésie, textes en prose, causeries en patois, prose religieuse (paraboles en patois), conversation, chant, accent.

Val d'Aoste : poésie, textes en prose, conversations, chant, textes en français (en particulier conférences).

Savoie : poésie, texte en prose, chant, textes en français.

Haute-Savoie : poésie, textes en prose, interviews, chants, texte en français.

Divers : textes divers en suisse-allémanique, (Haut-Valais), textes en romanche (ladin), chants en français.

N. B. Les interviews sont en patois ou en patois et français.

Consultations des Archives sonores

Les Archives sonores des parlers de la Suisse romande et des régions voisines sont dès maintenant à la disposition des intéressés : romanistes, dialectologues, folkloristes, amis des patois, étudiants.

Il est prévu un service d'abonnements à nos fiches-mères, qui seront polycopiées pour les abonnés.

Nous pouvons aussi fournir des copies sur disques de nos enregistrements. Le prix en sera fixé de cas en cas.

Pour consulter les Archives sonores, et pour tous renseignements, il suffit d'adresser une demande à leur directeur, M. Fernand-Louis Blanc, Radio-Lausanne, une huitaine de jours à l'avance, une cabine d'écoute devant être réservée et l'archiviste à disposition.

L'archiviste : Eug. Wiblé.

FAVORISEZ NOS ANNONCEURS et surtout, dites-leur bien que vous avez vu leur annonce dans le CONTEUR !